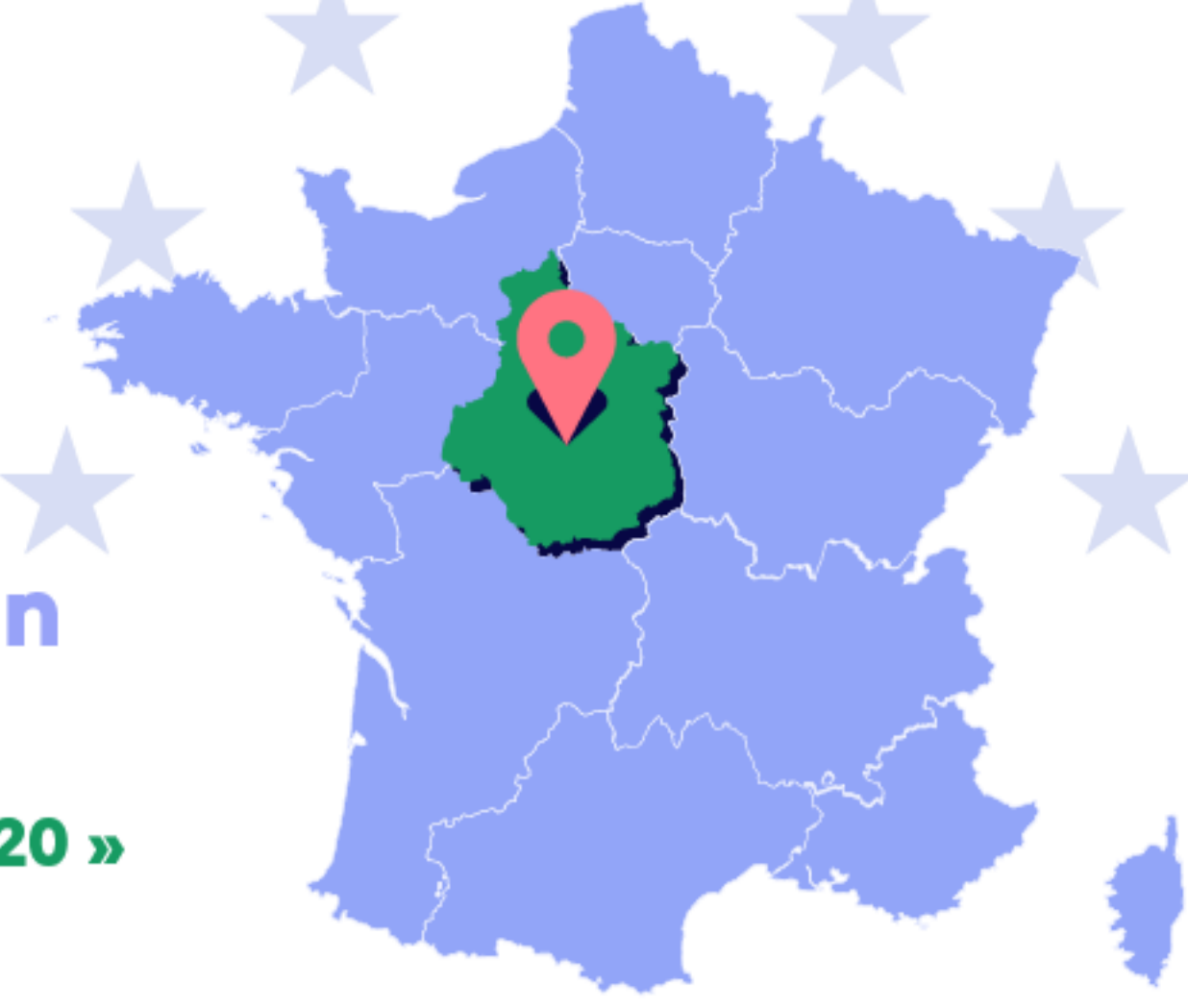


Le FSE et l'IEJ en région

Centre Val de Loire

PoN « Emploi et inclusion 2014-2020 »

PoN IEJ



Les indicateurs clés de la région

(source : INSEE)

2 559 073

Population

1 165 089

Population active 15-64 ans

8 %

Taux de chômage

13,2 %

Taux de pauvreté

24,7 %

Part des non ou peu diplômés dans la population non scolarisée

Vue d'ensemble de l'intervention du FSE (PoN et Po DOM) et de l'IEJ par priorité d'investissement dans la Région

66 254 155 €

Montants UE programmés à la date

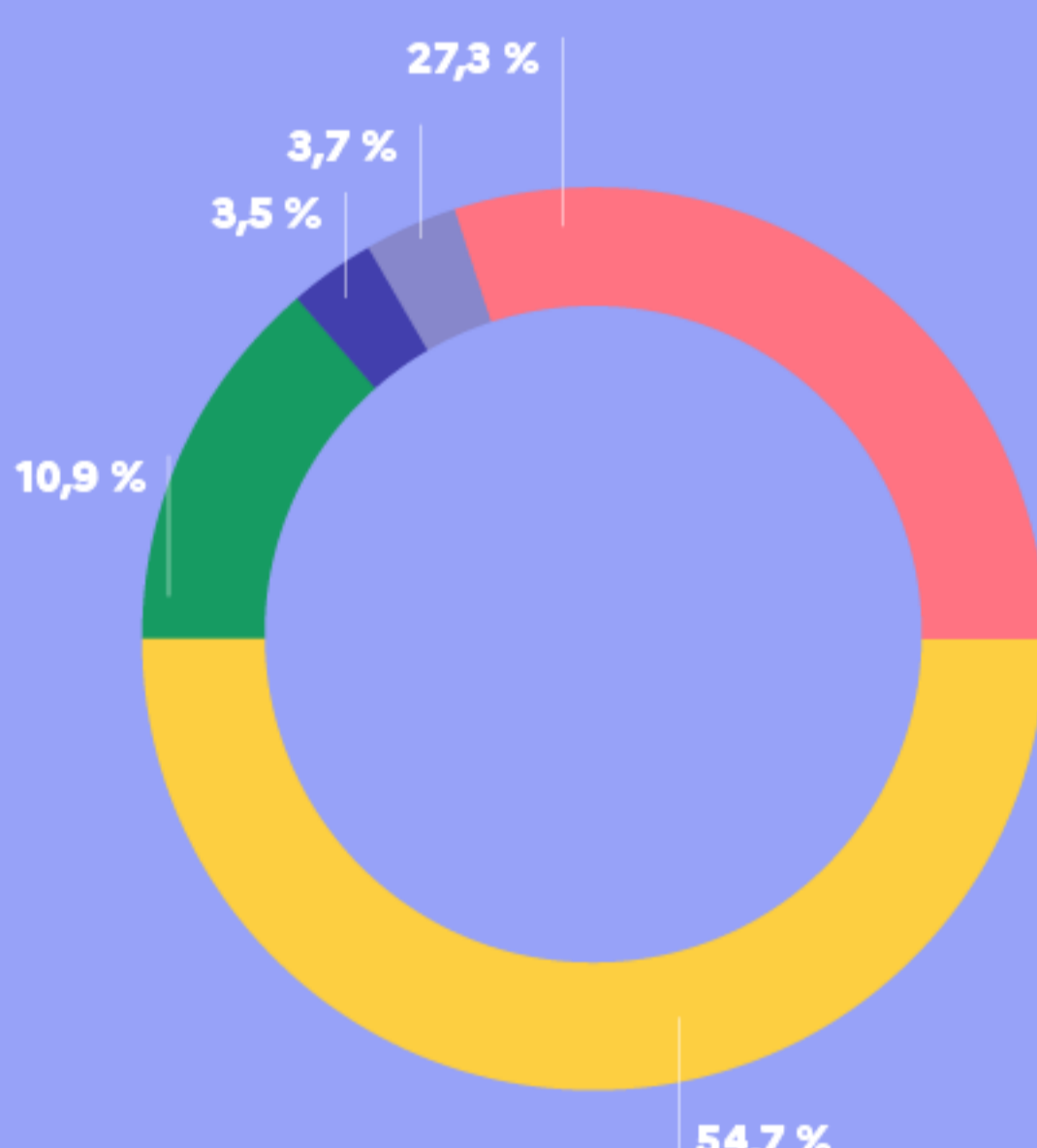


Thèmes d'accompagnement

- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Formation et accompagnement des salariés et licenciés économiques
- Accompagnement vers l'emploi
- Prévention du décrochage scolaire
- Accompagnement des jeunes NEET

Nombre d'opérations (hors volet national)

543



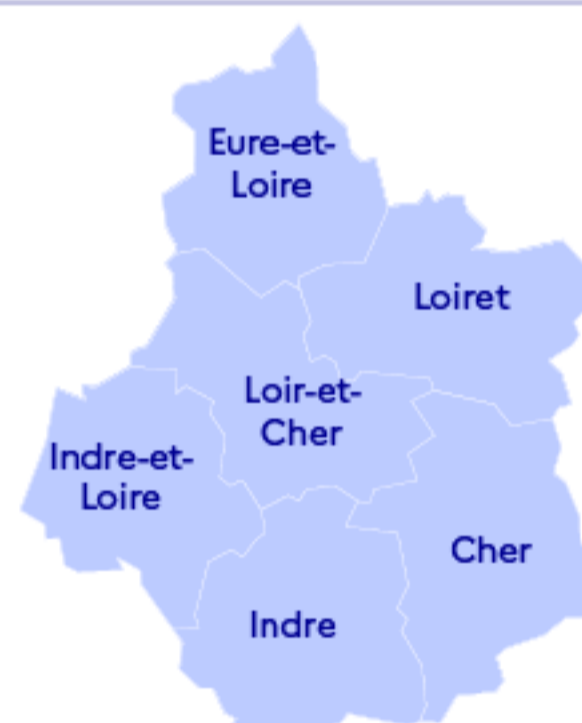
Données relatives aux participants

*Données au 14 décembre 2020 pour les données participants

Nombre de participants FSE/IEJ **167 195**

Taux de couverture du FSE /département*

| | | | |
|--------------|---------------|----------------|---------------|
| Cher | 17,9 % | Indre-et-Loire | 18,0 % |
| Eure-et-Loir | 12,9 % | Loir-et-Cher | 8,4 % |
| Indre | 14,6 % | Loiret | 10,6 % |



*Nombre de participants FSE rapporté à la population active de chaque département

Sexe

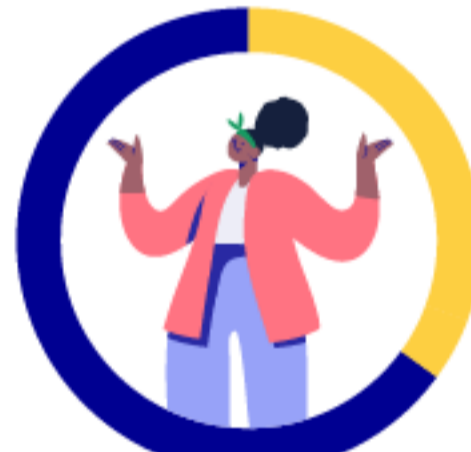
47,7 % de femmes



52,3 % d'hommes



Âge



25,5 %
d'origine étrangère

4,9 %
les personnes en situation de handicap

47,3 %
bénéficiaires des minimas sociaux

12,1 %
QPV

Niveau de diplôme

53,6 %

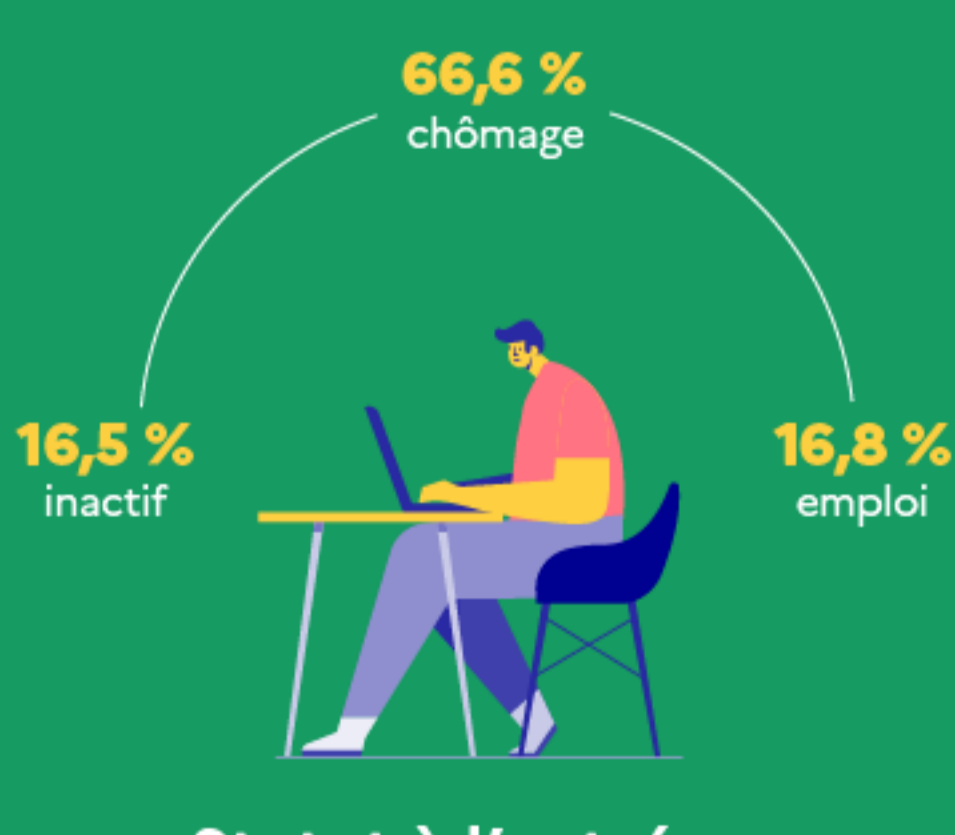
24,8 %

17,7 %

- CITE 0 (sans scolarité) **3,9 %**
- CITE 1 ou 2 (primaire et collège) **54,2 %**
- CITE 3 ou 4 (cap, bep et lycée) **24,8 %**
- CITE 5 à 8 (études supérieures) **17,7 %**

Les données participants du volet national ont été réparties entre les différentes régions et départements en référence à l'adresse de chaque participant.

Les effets des opérations FSE



Type d'emploi à la sortie

(Pour ceux qui accèdent à l'emploi)

53,3 %

21,0 %

15,9 %

9,9 %

- Accède à un emploi durable (CDD de 6 mois ou plus)
- Accède à un emploi temporaire
- Accède à un emploi aidé
- Accède à une activité d'indépendant